

1000

DIST

Procès-verbal du Conseil municipal – Commune de Ludesse Mercredi 22 février 2023 à 19h

	Date convocation	Nombre conseillers en exercice	Nombre conseillers présents	Absents ayant donné pouvoir	Absents excusés	Votants
100	14/02/2023	11	9	2	0	11

Présents: Nicolas ALIZERT (Président), Aurélie ARNAUD, Delphine AUDIGIER, Justine BENDAIJOU DURIN, Stéphane DESCAMPS, Virginie JAMOT, Romain LAURENT, Michel RABY, Elisabeth VIDAL.

Absents excusés: 2

Absents ayant donné pouvoir : Corinne FLATRES à Justine BENDAIJOU DURIN, Christopher GIET à Michel RABY

Virginie JAMOT est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 6 décembre 2022.

Ordre du jour

1. Demande de subventions Département FIC 2023 : dossier voirie rue des Avats, bâtiment scolaire chauffage et climatisation des salles de classe, programmation FIC 2023-2026

Le premier projet proposé pour le FIC 2023 est la réfection du mur de la rue des Avats, qui s'élève à 76.700 € HT de dépenses subventionnables (deuxième partie de travaux) ; La première partie des travaux a reçu un financement au titre du département fonds d'urgence en direction des communes et du FIC 2022. Une nouvelle demande de DETR a été déposée (refus en 2022).

Le Maire indique que l'objectif est de subventionner 80% du projet.

Plan de financement proposé :

Dépense Totale	DEPARTEMENT FIC 2023 40 %	AUTRES FINANCEURS	COMMUNE 20 % minimum
Travaux de VOIRIE COMMUNALE : (2ème partie)	14.724 €	DETR 2023 : 30.000 €	27.706 € + TVA
76.700 € HT	(dépense subventionnable plafonnée à 36 810 €)	FIC 2022 : 4.270 €	

Votants: 11 - Pour: 11 - Contre: 0 - Abstentions: 0

Le deuxième projet proposé pour 2023 est d'équiper les salles de classe et la salle de sieste de pompes à chaleur inversées.

Procès -verbal

133

188

Conseil municipal du mercredi 22 février 2023

Nicolas ALIZERT et Romain LAURENT indiquent qu'un bureau d'études est venu analyser le bâtiment de l'école concernant l'énergie. Des optimisations sont nécessaires. Virginie JAMOT demande le coût de chauffage. Nicolas ALIZERT indique qu'il s'élève à 3.900 € d'électricité sur 19 jours.

Michel RABY et Romain LAURENT soulignent le dysfonctionnement du système de chauffage qui, bien que basculé sur OFF pendant les vacances scolaires, fonctionne encore.

Nicolas ALIZERT indique que les coûts de fonctionnement explosent alors qu'une meilleure conception aurait permis d'optimiser les dépenses.

Il propose le plan de financement suivant :

Dépense Totale	DEPARTEMENT FIC 2023 40 %	AUTRES FINANCEURS	COMMUNE 20 % minimum
Pose système de chauffage salles de classe et salle de sieste école 20 260,24 € HT	8 104,00 €	8 103 € de fonds de concours API	4.053,24 € + TVA

Votants: 11 - Pour: 11 - Contre: 0 - Abstentions: 0

Le Maire propose au Conseil municipal des projets (deux maximum par an) pour demande de subvention FIC jusqu'en 2026.

Pour 2024:

- Destruction de la ruine (anciennement appartenant à M. Quintana) pour établissement d'un parking supplémentaire à Chaynat. Dépense estimée : 24.500 €.
- Réhabilitation du lavoir de Ludesse. Dépense estimée : 10.000 €.

Pour 2025:

- Assainissement de l'église de Chaynat. Dépense estimée : 25.000 €.
- Réfection de logements communaux. Dépense estimée : 50.000 €.

Pour 2026:

- Réhabilitation de l'ancienne école de Chaynat. Dépense estimée : 160.000 €.
- Aménagement de la place du Chanvre. Dépense estimée : 50.000 €.

Les élus présents approuvent ces projets.

2. Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Puy-de-Dôme : demande avis des communes

Les élus prennent connaissance du schéma proposé par le Conseil départemental. Ludesse n'est pas concerné.

Votants: 11 - Pour: 0 - Contre: 0 - Abstentions: 11

3. Centre de gestion de la Fonction publique territoriale : proposition adhésion à la mission de médiation

La commune est déjà adhérente, pas de cotisation sauf si intervention du médiateur (60

euros par heure de médiation).

1881

100

500

100

500

188

323

683

Votants: 11 - Pour: 11 - Contre: 0 - Abstentions: 0

4. Territoire d'énergie 63 : travaux d'éclairage public – optimisation des systèmes de gestion de l'éclairage public : autorisation signature convention de financement

France Relance pourrait financer des programmateurs de nouvelle génération (6 ou 7 générateurs sur la commune). Ce projet représenterait 400 € à la charge de la commune pour une économie de 5%.

Votants: 11 - Pour: 11 - Contre: 0 - Abstentions: 0

5. Territoire d'énergie 63 : modification des statuts : avis des communes membres

Les élus prennent connaissance des statuts modifiés et y sont favorables.

Votants: 11 − Pour: 11 − Contre: 0 − Abstentions: 0

6. Ouverture de crédits d'investissement budget 2023 : acquisition écran numérique pour l'école

L'écran numérique tactile (ENT) de la classe des grands ne fonctionne plus. Deux devis ont été proposés : l'un pour un remplacement similaire (ancienne génération ENT) à 2.099 € et l'autre pour un remplacement par un ENT de nouvelle génération à 3.480 €.

Le Maire propose d'approuver le devis de l'ENT nouvelle génération, après vérification de la compatibilité avec l'ordinateur portable existant. Une partie pourrait être financée par le fonds de concours de l'Agglo Pays d'Issoire.

Votants: 11 - Pour: 11 - Contre: 0 - Abstentions: 0

7. Demande fonds de concours Agglo Pays d'Issoire : demande financement saleuse et écran numérique

Le Maire propose deux projets à proposer au fonds de concours : l'un pour le financement de la saleuse qui a dû être remplacée en début d'année et l'autre pour l'ENT mentionné ci-dessus.

Votants: 11 - Pour: 11- Contre: 0 - Abstentions: 0

8. Ecole ancienne classe de Chaynat : désaffectation des locaux du service public scolaire

Il s'agit d'une procédure administrative qui permettra des économies de fonctionnement (plus de passage de la commission de sécurité à l'ancienne école de Chaynat).

Votants: 11 - Pour: 11 - Contre: 0 - Abstentions: 0

Procès –verbal
Conseil municipal du mercredi 22 février 2023

9. Délibération pour l'abandon du projet d'aménagement de la place du Chanvre

Devant l'absence de réponse du fournisseur du terrain multisport suite à la procédure intentée par l'avocat de la commune, le Maire propose d'abandonner le projet afin de ne pas bloquer des subventions pour d'autres projets.

Votants: 11 - Pour: 11 - Contre: 0 - Abstentions: 0

10. Questions diverses

Composteur partagé

Il est nécessaire de trouver des référents pour assurer la qualité du compost une fois par mois. Une communication va être lancée.

- API Trucks

L'API Trucks est un bus qui circule sur le territoire de l'Agglo Pays d'Issoire, dans les villages. Il propose une buvette et une petite restauration ainsi que des informations sur l'Agglo. Les élus sont favorables à le faire venir lors d'un évènement.

- Bulletin municipal

Les élus travaillent sur le bulletin municipal, pour diffusion avant la fin du printemps.

- Logement communal

Un logement communal va être libéré à Ludesse, il doit être réhabilité avant mise en location.

- Rénovation de la commanderie de Chaynat

Fin décembre 2022, la commune a reçu le devis de l'Architecte des Monuments Historiques pour la maîtrise d'œuvre du projet de réhabilitation de l'église, du logis du commandeur et des décors peints. Une première tranche des travaux concernerait le diagnostic et la sauvegarde immédiate. La commune est en attente du retour du conservateur du patrimoine historique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

La secrétaire de séance, Virginie JAMOT Le Maire, Nicolas ALIZERT